

Guerres civiles et surenchère de la liberté,

extrait traduit en français de Frédéric Régent,

« From individual to Collective Emancipation : War and the Republic in the Caribbean during the French Revolution », dans Pierre Serna, Antonino de Francesco and Judith Miller (ed.), *Republics at War (1776-1840)*, Palgrave, Macmillan, 2013, p. 165-186.

La période révolutionnaire est marquée par une guerre civile dans les colonies françaises de la Caraïbe. Nous pouvons dénombrer quatre formes de conflits :

- un premier conflit oppose les colons autonomistes dominants les assemblées coloniales au pouvoir central représenté par le Gouverneur à Saint-Domingue
- un second oppose les patriotes aux aristocrates en Martinique, en Guadeloupe et à Saint-Domingue,
- un troisième oppose les libres de couleur aux Blancs à Saint-Domingue,
- enfin les esclaves révoltés à leurs maîtres à Saint-Domingue.

A) Promesses de liberté contre service armé, l'extension d'une pratique d'Ancien Régime

En septembre 1790, commence une guerre civile qui oppose planteurs aristocratiques dirigés par le gouverneur de la Martinique Damas aux patriotes des villes de Saint-Pierre et Fort-Royal sous la direction des principaux négociants. Le rapport de force semble être en faveur des patriotes des villes qui ont le soutien des troupes de l'armée régulière, des Blancs de la garde nationale et des patriotes de Guadeloupe commandés par Coquille Dugommier. De leur côté, les aristocrates s'allient aux libres de couleur, dont 13 d'entre ont été lynchés par les patriotes à Saint-Pierre, le 3 juin 1790 et recrutent des esclaves urbains encadrés par les libres de couleur. L'armée des aristocrates met en déroute celle des patriotes au Lamentin les 24-25 septembre 1790. Un esclave marron connu sous le nom de Compère Fayence s'intitule « général de l'armée des nègres ». Il est à la tête d'une armée de 900 esclaves et d'une compagnie de libres de couleur. Au sein des forces aristocrates, il participe au blocus de Saint-Pierre¹. En mars 1791, la guerre civile s'achève. Les esclaves soldats sont désarmés. Les principaux chefs sont affranchis, les autres reçoivent la garantie du meilleur accueil par leurs maîtres. En 1793, Fayence s'enfuit avec les royalistes de la Martinique, il participe à la tentative armée de reconquête des royalistes en 1793 et revient avec les Anglo-royalistes en 1794.

En Guadeloupe, les aristocrates ont recours à une pratique similaire. Le 17 juillet 1791, les tenants de l'aristocratie marchent sur la municipalité patriote de Basse-Terre à la tête d'hommes de couleur et d'esclaves. Le 1er mai 1792, les aristocrates entrent à Basse-Terre pour appliquer la suspension de la municipalité patriote décidée par l'Assemblée coloniale, le 26 avril

¹ Yves Benot, 'Quand les esclaves combattent pour leurs maîtres...', in *Miliciens et soldats d'origine servile XIIIe-XXIe siècles*, ed. Carmen Bernand and Alessandro Stella (Paris, 2006), 191-192.

précédent. A cette occasion, ces grands propriétaires sont « à la tête de leurs ateliers armés; (...) quantité prodigieuses d'esclaves tant de la ville que des campagnes ». Dupuch, un patriote « assure qu'il y a eu de l'argent distribué à la Couleur; que la liberté avait été promise aux esclaves », De cette manière le parti aristocrate s'empare des bâtiments administratifs et applique la destitution de la municipalité patriote. Celle-ci recrute également des esclaves. Ces derniers participent à la bataille de rues qui oppose les deux factions. Finalement, en Guadeloupe comme en Martinique, les aristocrates sortent vainqueurs du conflit. C'est en armant les esclaves qu'ils ont remporté leur victoire.

Le 24 septembre 1792, une fausse nouvelle venue de la colonie anglaise de Montserrat annonce que Louis XVI a rétabli son entière autorité royale grâce aux Autrichiens et aux Prussiens. Le parti aristocrate en Guadeloupe brûle le drapeau tricolore et hisse le pavillon blanc. Le 16 octobre 1792, l'Assemblée coloniale de Guadeloupe apprend les véritables événements du 10 août. Elle proteste contre la suspension des pouvoirs de roi et déclare sa ferme résolution de rester fidèle à la personne du monarque. La Contre-révolution a besoin de troupes pour repousser les gardes nationales patriotes expédiées de France. Certains capitaines de milices contre-révolutionnaires, décident de faire entrer dans leur compagnie un certain nombre d'esclaves, mais l'assemblée coloniale royaliste interdit ce type d'enrôlement, le 27 novembre 1792². Cependant, elle décide, le 30 novembre 1792, que « tout homme de couleur qui prouvera légalement avoir fait un service militaire pendant huit ans, est déclaré, dès à présent, avoir acquis la liberté »³. Il faut noter que beaucoup d'esclaves enrôlés dans la milice pour être à terme affranchi accomplissait un service nettement supérieur aux huit années. Une autre mesure est prise, le 1^{er} décembre 1792, avec la création d'un corps de volontaires sous la dénomination de bataillon de volontaires libres de la Guadeloupe. Ce bataillon est formé d'hommes libres de couleur et d'esclaves destinés à l'affranchissement qui n'ont pas encore accompli les huit ans de service. Ces derniers sont tenus de s'enrôler dans ce bataillon afin de compléter le temps qui leur manque⁴. Pendant la guerre d'indépendance américaine, un bataillon similaire avait été créé.

Les recrutements d'esclaves pour servir une cause s'effectuent aussi à Saint-Domingue. Les aristocrates moins nombreux que les patriotes recrutent des esclaves. Durant l'été 1791, sous le commandement de Louis-Jacques Bauvais et André Rigaud, les libres de couleur organisent une armée pour obtenir l'égalité avec les Blancs⁵. Ils recrutent des esclaves auxquels ils promettent la liberté. Fait nouveau, les libres de couleur recrutent pour leur cause des esclaves, alors qu'ils n'ont même pas le droit d'être officier dans la milice. Bientôt, les libres de couleur vont plus loin en tentant de démobiliser les esclaves soldats des Blancs en leur octroyant la liberté. Ainsi 300 esclaves changent de camp. Ces mercenaires dont le salaire est la liberté sont dénommés les « Suisses ». Au début de septembre 1791, les libres de couleur mettent en déroute une troupe de « petits blancs » patriotes près de la Croix-des-Bouquets. Leur victoire s'explique par ce dévoisement des esclaves des Blancs, mais surtout par l'expérience militaire acquise par les libres de couleur dans les milices et dans la guerre d'indépendance américaine.

Le 11 septembre 1791, les aristocrates de l'Ouest de Saint-Domingue dirigés par Hanus de Jumécourt passent des accords avec les libres de couleur à la Croix-des-Bouquets.

² Auguste Lacour, *Histoire de la Guadeloupe*, 5 vol. (Basse-Terre, 1857) vol. 2, 115.

³ Musée de Chartres. Fonds Bouge. Registre des délibérations de l'assemblée coloniale. Arrêté du 30 novembre 1792.

⁴ Archives Nationales (hereafter AN), Paris, DXXV 125, dossier 992, pièce 9. Séance du comité de l'assemblée coloniale le 1^{er} décembre 1792.

⁵ Carolyn Fick, *The Making of Haiti* (Knoxville, 1990, 119-120).

Finalement les libres de couleur et les Blancs du parti aristocrate parviennent à un accord. Que faire des « Suisses » qui se sont révoltés contre leurs maîtres et auxquels les libres de couleur avaient promis la liberté ? Finalement, les libres de couleur reviennent sur l'accord, certains « Suisses » sont incorporés dans la maréchaussée avec promesse de liberté au bout de huit ans et les autres sont expulsés, après avoir été désarmés, vers le Nicaragua. Ils sont ramenés au Cap français par un navire anglais, 60 d'entre eux sont exécutés, les autres meurent de faim et de misère⁶.

Pourtant la guerre civile se poursuit en 1792, désormais elle oppose principalement ceux qui se désignent sous le terme de patriote aux aristocrates. En effet, refusant la radicalité des patriotes qui n'ont pas hésité à assassiner le colonel Mauduit, chef de la garnison, défenseur du pouvoir central, le 5 mars 1791, les aristocrates s'allient avec les libres de couleur. De leur côté, les patriotes rassemblent des hommes des villes : négociants, marins, soldats, artisans. Les patriotes de la ville de Port-au-Prince, dirigés par Borel, recrutent des esclaves urbains pour lutter contre les aristocrates qui font le blocus de la ville. Ils créent une compagnie spéciale de Noirs domestiques intitulée « les Africains ». La force armée des patriotes est plus nombreuse que celle de leurs adversaires aristocrates. Pour compenser leur infériorité numérique, les aristocrates s'allient aux libres de couleur et continuent à enrôler des esclaves auxquels ils promettent la liberté au bout de 8 années de service. Le chef du parti aristocratique à Saint-Domingue, le comte de Jumeaucourt arme ses propres esclaves. Chaque maître doit venir accompagné de 10 esclaves armés.

Le recours à des esclaves soldats à qui l'on promettait l'affranchissement est une pratique d'Ancien Régime, traditionnellement utilisée en temps de guerre ou pour permettre un affranchissement individuel, sans avoir à payer de taxe. Utilisée d'abord pour quelques esclaves « bons sujets », cette pratique se développe à une plus grande échelle avec le développement des conflits entre les différents partis. En outre, le besoin de troupes des belligérants les poussent bientôt à pousser la surenchère jusqu'à l'incorporation d'esclaves marrons.

B) Incorporer des esclaves marrons

Après avoir recruté leurs propres esclaves ou tenter d'enrôler les esclaves de l'adversaire, les belligérants n'hésitent pas à recruter des esclaves non soumis à l'autorité d'un maître: les marrons. Ces derniers symbolisaient l'ennemi Un palier de plus est franchi dans la surenchère à l'enrôlement d'esclaves. En effet, le marronnage était particulièrement réprimé par la société coloniale. L'esclave marron était condamné à la peine de mort au troisième marronnage. Pourtant, très rapidement, les belligérants recrutent des marrons comme Fayence, qui de septembre 1790 à mars 1791 sert le parti aristocrate en Martinique. Fayence reste fidèle au parti aristocratique, dont il obtient l'affranchissement. En 1793, Fayence s'enfuit avec les royalistes de la Martinique, il participe à la tentative armée de reconquête des royalistes en 1793 et revient avec les Anglo-royalistes en 1794⁷.

⁶ Gérard Barthélémy, 'Les esclaves révoltés à Saint-Domingue : supplétifs, mercenaires et combattants', in Bernand and Stella, *Miliciens*, 180.

⁷ Bénot, 'Quand les esclaves combattent pour leurs maîtres', 191-192.

Nous observons le même processus d'enrôlement de marrons à Saint-Domingue. En riposte au recrutement d'esclaves soldats par les aristocrates et les libres de couleur, Borel, le chef des patriotes, tout en s'alliant aux hommes de troupes du régiment d'Artois en garnison à Saint-Domingue, décide de faire alliance avec les esclaves marrons commandés par l'esclave Mademoiselle. En mars 1792, l'armée de Borel passe à l'offensive et décide d'attaquer le quartier général des libres de couleur à la Croix-des-Bouquets. Ses hommes pillent les plantations et enrôlent de force dans leurs rangs certains esclaves. Des esclaves, enragés par ses déprédations, se mettent au service des libres de couleur. Ils sont armés de sabres et de bâtons et dirigés par l'esclave Hyacinthe qui sera plus tard au service des Britanniques. L'armée des libres de couleur, augmente son effectif grâce à ce renfort qui atteint environ 10 à 15,000 hommes. Au cours de la bataille de la Croix-des-Bouquets, le 31 mars 1792, ils affrontent, lors d'un corps à corps sanglant, les troupes de Borel et notamment la compagnie des Africains. En juillet 1792, l'armée des libres de couleur entre dans Port-au-Prince. Pour démobiliser ces esclaves soldats, 243 affranchissements sont effectués. Les autres sont remis au travail sur les habitations, grâce notamment à l'action énergique de Hyacinthe⁸.

En recrutant des esclaves marrons ou insurgés, les belligérants des guerres civiles se livrent à une nouvelle surenchère à la liberté. Ils reconnaissent à l'esclave hors-la-loi, la possibilité de légaliser sa liberté acquise en toute illégalité, s'il sert leur cause armée. La volonté de remporter la victoire pousse les acteurs des guerres civiles à une étape supplémentaire dans la surenchère à la liberté : celle de provoquer le soulèvement des esclaves de l'adversaire pour les incorporer dans sa propre force armée.

C) Insurger les esclaves de l'adversaire

Plusieurs thèses s'opposent sur le facteur déclenchant la révoltes des esclaves de Saint-Domingue qui se développe à partir d'août 1791. Selon certains historiens comme Jacques de Cauna, partisans du gouverneur et libres de couleur auraient aidé au soulèvement des esclaves dans le but d'éliminer les patriotes. Jeannot, un des chefs de l'insurrection servile, déclare que parmi les buts de l'insurrection figure la vengeance d'Ogé, mais avant tout le rétablissement du roi Louis XVI sur son trône. En effet, la rumeur circule à Saint-Domingue que l'Assemblée nationale a suspendu Louis XVI après sa fuite à Varennes. En réalité, il s'agit d'une demande des Cordeliers et d'une partie des Jacobins, c'est-à-dire des fractions les plus révolutionnaires, qui n'est pas suivie par l'Assemblée. La thèse selon laquelle libres de couleur et aristocrates auraient armé les esclaves est donc tout à fait recevable. Le 25 août 1791, l'assemblée coloniale rassemblant majoritairement des colons autonomistes patriotes doit se réunir au Cap. Des indices concordant montrent qu'il y aurait un lien entre cette réunion de l'assemblée coloniale et la réunion des esclaves, cadres d'habitation, le 14 août 1791. Cette réunion qui prépare la grande révolte servile aurait été favorisée par les partisans du gouverneur. Des promesses d'affranchissement aurait été faites aux chefs. Le complot est ébruité, la révolte se déclenche par anticipation, dans la nuit du 21 au 22 août 1791. Très rapidement, par son ampleur, la révolte échappe à ses commanditaires.

⁸

Ibid, 198.

La révolte touche la plaine du Nord et provoque la destruction de 200 sucreries et 1,200 caféières, 1000 Blancs ont été tués et 15,000 esclaves se sont enfuis. En novembre 1791, Jean-François et Biassou deviennent les plus importants chefs de l'insurrection du Nord. Le 5 décembre 1791, ils décident de traiter avec les autorités coloniales. Dans un texte signé par eux deux et également par Toussaint Louverture, ils demandent une amnistie inconditionnelle pour tous les insurgés, l'abolition du fouet et des cachots comme moyen de punition, la liberté pour 400 chefs et officiers de l'insurrection. Il n'est alors pas question d'abolition générale de l'esclavage dans leurs doléances⁹. L'assemblée coloniale patriote refuse d'examiner leur demande. Les insurgés combattent alors avec des insignes royalistes¹⁰.

Dans le Sud, à partir de l'été 1791, les libres de couleur parcourent les plantations appartenant à leurs adversaires et appellent les esclaves à s'engager dans leur force en leur promettant la liberté. Les envoyés des libres de couleur passent sur les plantations appartenant aux Blancs pour recruter des soldats esclaves et parfois de force. Pour riposter, les Blancs affranchissent leurs propres esclaves pour en faire des soldats. Aux Cayes, un règlement local ordonne même qu'un esclave sur dix soit recruté pour combattre les libres de couleur¹¹. En mai 1792, les premiers affrontements ont lieu aux Cayes, dans le Sud de Saint-Domingue, entre les libres de couleur et les Blancs. Le conflit est de courte durée. En effet, la loi assurant l'égalité juridique entre les libres de couleur et les Blancs est adoptée par l'assemblée législative, le 28 mars 1792. Le 27 mai 1792, l'assemblée coloniale de Saint-Domingue entérine la décision. La guerre civile entre Blancs et libres de couleur s'achève. Reste à démobiliser les nombreux esclaves soldats recrutés par l'un et l'autre camp. Armand et Martial, chefs de bandes d'esclaves, proposent en échange de leur soumission, l'affranchissement de plusieurs centaines de meneurs, trois jours de liberté pour tous les esclaves et l'abolition du fouet. Devant le refus des autorités coloniales de répondre positivement à leur demande, les chefs ne ramènent pas leurs troupes sur les habitations et se réfugient dans la région des Platons. Ils y sont rejoints par de nouveaux insurgés¹². Le gouverneur Blanchelande envoie Rigaud à la tête de troupes formées de Blancs et de libres de couleur contre les insurgés. Le 6 août 1792, l'expédition se solde par un échec total et les esclaves insurgés demeurent maître des Platons. Armand menace d'attaquer les Cayes. L'assemblée provinciale du Sud propose alors d'accorder la liberté à 700 meneurs. La moitié d'entre eux acceptent la proposition, les autres demeurent dans ce qui est appelé désormais le royaume des Platons. Ils adoptent le mode de vie des communautés marronnes en vivant dans des camps et effectuent de nombreux raids contre les plantations.

Le 17 septembre 1792, de nouveaux commissaires civils, Sonthonax, Polvérel et Ailhaud arrivent à Saint-Domingue. Ils assurent qu'ils sont venus pour garantir les droits des libres de couleur et le maintien de l'esclavage. Les libres de couleur se rallient aux commissaires civils. Lorsque la nouvelle de l'établissement de la République parvient à Saint-Domingue, les libres de couleur restent du côté de la République qui leur offre la garantie du maintien à la fois de l'égalité acquise avec les Blancs et de l'esclavage. En Guadeloupe, en Martinique et à Sainte-Lucie, la plupart des libres de couleur se rallient également à la République. Les libres de couleur ont gagné les rangs des républicains en expliquant que leur alliance avec les royalistes n'était qu'une stratégie pour obtenir l'égalité des droits. Les succès républicains de 1793 s'expliquent par le ralliement des libres de couleur à la République et par l'armement d'esclaves auxquels la liberté est promise.

⁹ Carolyn Fick, 'La révolution de Saint-Domingue. De l'insurrection du 22 août 1791 à la formation de l'Etat haïtien', in *L'insurrection des esclaves de Saint-Domingue*, ed. Laë nec Hurbon (Paris, 2000), 61.

¹⁰ Laurent Dubois, *Avengers of the New World* (Harvard, 2004), 130.

¹¹ Fick, *The Making of Haiti*, 133.

¹² Dubois, *Avengers*, 66-67, 138.

Il faut noter les différences des insurrections d'esclaves et de libres de couleur selon les configurations sociopolitiques. Ainsi dans le Nord de Saint-Domingue, les esclaves s'insurgent au nom du roi, Au début de 1792, ils forment six bandes dont trois dominées par les libres de couleur. Dans l'Ouest, des esclaves sont révoltés pour combattre aux côtés des libres de couleur, à Port-au-Prince, des esclaves marrons combattent pour les patriotes petits blancs. Dans le Sud des esclaves sont armés à la fois par les Blancs et les libres de couleur. En Martinique, les libres de couleur ont fait alliance avec les planteurs aristocrates contre les patriotes des villes. Cette coalition s'explique par le massacre de treize libres de couleur et d'un esclave, le 3 juin 1790, par les patriotes "petits blancs" de la ville de Saint-Pierre en Martinique qui sont furieux qu'une majorité se dessine pour accorder les droits politiques aux libres de couleur¹³. Outre les libres de couleur, l'armée des planteurs aristocrates est, également composée d'esclaves promis à l'affranchissement¹⁴ et de marrons comme Fayence, qui les sert de septembre 1790 à mars 1791. Fayence reste fidèle au parti aristocratique, dont il obtient l'affranchissement. Dans les autres colonies, il n'y a pas d'insurrection. Les libres de couleur de la Guadeloupe se contentent de faire des pétitions¹⁵.

Durant les guerres civiles qui opposent les différents belligérants, tous les acteurs n'hésitent pas à recruter des esclaves et à leur promettre la liberté. Nous assistons à une véritable surenchère de la liberté des acteurs du conflit. d'une pratique d'enrôlement traditionnel avec une émancipation individuelle, les belligérants passent à des recrutements de plus en plus importants et n'hésitent pas à agiter la liberté pour insurger les esclaves de leurs adversaires. Ceux qui hésitent à surenchérir, sont vaincus. Cette escalade est pleine de danger pour le système esclavagiste. A la fin de 1792 les armées d'esclaves insurgés du Nord et du Sud sont sur le point d'être anéanties par les Républicains soutenus par les libres de couleur. L'entrée en guerre de la France contre la Grande-Bretagne et l'Espagne va les sauver.

¹³ Yves Bénot, « La chaîne des insurrections d'esclaves dans les Caraïbes de 1789 à 1791 », in *Les abolitions de l'esclavage de L. F. Sonthoux à V. Schœlcher, 1793, 1794, 1848*, ed. Marcel Dorigny (Vincennes, 1995), 183.

¹⁴ A.N. DXXXV 124, dossier 981, pièce 2. Adresse du régiment de la Guadeloupe aux représentants de l'empire français de Saint-Pierre, le 14 janvier 1791.

¹⁵ Frédéric Régent, *Esclavage, métissage, liberté, la Révolution française en Guadeloupe (1789-1802)* (Paris, 2004).

Frédéric Régent, *La France et ses esclaves, de la colonisation aux abolitions (1620-1848)* (Grasset, 2007).